

UN AUTRE REGARD SUR LA VIE



ligue braille asbl
une autre façon de voir la vie

VIVRE AU QUOTIDIEN

Lorsqu'une personne aveugle ou malvoyante entre en contact avec la Ligue Braille, c'est par le biais du **Service social**. Ensemble, ils dressent un bilan de la situation et le service informe, conseille et aide la personne en matière de compensations sociales, de démarches administratives, d'allocations, etc.





Les assistants sociaux rencontrent les personnes handicapées visuelles sur rendez-vous, à domicile ou dans les locaux de la Ligue Braille. Ils assurent également des permanences téléphoniques régulières. Les personnes aveugles et malvoyantes ont besoin de pouvoir être autonomes dans leurs activités quotidiennes. C'est ici qu'intervient le **Service d'accompagnement**. Les ergothérapeutes et autres professionnels enseignent les nombreuses techniques qui permettent à une personne aveugle ou malvoyante de cuisiner, s'habiller, manipuler les appareils ménagers, gérer son argent, effectuer les tâches ménagères ou s'occuper de son bébé, cela en toute sécurité. Le service offre également aux élèves malvoyants ou aveugles de recevoir un apprentissage et un accompagnement adapté à leurs besoins et difficultés dans l'enseignement ordinaire.

Pour les personnes déficientes visuelles, se déplacer est indispensable, mais s'avère souvent difficile. La canne blanche et le chien guide sont des aides précieuses, encore faut-il savoir s'en servir ! Cet apprentissage est dispensé par le **Service d'accompagnement** et les **maîtres-chiens**.



LES AIDES TECHNIQUES

Pour faciliter la vie des personnes aveugles et malvoyantes, de nombreuses aides techniques existent. Certaines sont des objets simples de la vie courante, d'autres sont beaucoup plus complexes et demandent un apprentissage spécifique. Toutes sont adaptées au handicap visuel.

Au **BrailleShop**, le magasin de la Ligue Braille, les personnes aveugles et malvoyantes peuvent se procurer des petites aides. Cannes blanches, balances de cuisine parlantes, téléphones et GSM adaptés, détecteurs de couleur, réveils parlants, montres tactiles, machines à écrire en braille en sont quelques exemples. Au total, ce sont plus de 500 articles sélectionnés qui peuvent être comparés et testés sur place avant d'être emportés.

Que ce soit à des fins privées, scolaires ou professionnelles, nombreuses sont les personnes aveugles et malvoyantes qui utilisent un ordinateur. Celui-ci est équipé, selon le handicap, d'un logiciel d'agrandissement, d'une synthèse vocale ou d'une barrette braille. Quant aux vidéos-loupes ou scanners vocaux, ils permettent



d'agrandir une lettre, un journal, une photo ou de lire les documents à haute voix.

Le **Service d'information sur les adaptations techniques** apporte conseils et modalités d'utilisation à toute personne intéressée par ces outils d'aide. Il peut aussi introduire une demande d'intervention financière auprès des organismes d'aide aux personnes handicapées. Une fois par an a lieu le **BrailleTech**, salon des aides techniques où sont présents tous les fournisseurs belges. C'est une occasion unique de découvrir, tester et comparer le matériel existant ainsi que les nouveautés.

S'ORIENTER, SE FORMER, TROUVER UN TRAVAIL

Quelle formation peut-on suivre, quel travail peut-on effectuer lorsqu'on est aveugle ou malvoyant ?

Ces personnes s'interrogent souvent sur leur situation de vie, leurs possibilités professionnelles, leur avenir. La Ligue Braille les aide à trouver des réponses à leurs questions, en tenant compte des possibilités de chacun.

Les personnes qui suivent des études peuvent faire appel au **Service d'encadrement pédagogique** pour être aidées de façon optimale : adaptations des notes de cours, soutien scolaire, etc.

Pour acquérir ou conserver un emploi, des formations adaptées au handicap visuel sont dispensées au **Centre de formation professionnelle** : 2 formations de base (français, calcul avec ou sans braille, dactylographie et informatique), 2 formations qualifiantes (agent d'accueil ou employé administratif) et des formations à la carte pour que les personnes déficientes visuelles puissent élargir leurs connaissances ou réorienter leur carrière suite à

l'apparition ou à l'aggravation du handicap visuel.

Le **Service d'insertion professionnelle** aide les personnes aveugles et malvoyantes à trouver ou à garder un emploi. Il informe également les employeurs quant aux possibilités d'embauche de ces personnes et à la plus-value qu'elles peuvent apporter à l'entreprise.

LIRE, JOUER ET SE DÉTENDRE

Dévoré le dernier roman à la mode, participer à un jeu de société, se rendre au musée, autant d'activités qui semblent difficiles pour les personnes handicapées visuelles.

Pour pallier cette difficulté et donner accès à la culture, la Ligue Braille possède une **Bibliothèque** qui propose des livres audio, en braille, en grands caractères et tactiles. Sur bibliotheque.braille.be, on peut consulter les catalogues et télécharger des livres audio.





Une **Ludothèque** permet aux jeunes et moins jeunes aveugles et malvoyants d'emprunter des jeux adaptés.

Des activités créatives, culturelles et de loisirs sont organisées dans tout le pays. Dans les Clubs Braille, les personnes aveugles et malvoyantes se retrouvent pour des activités de modelage, vannerie, perles, jeux de société... Les animations culturelles – théâtre, conférence, etc. –, les ateliers thématiques et les excursions sont autant d'autres possibilités de découvertes et de rencontres.

SENSIBILISER ET DÉFENDRE

La Ligue Braille mène aussi des actions de sensibilisation du public au handicap visuel : visites guidées de ses locaux, stands d'information, animations dans les écoles, campagnes médiatiques, etc. Par une approche interactive et ludique, ces actions permettent de dépasser les a priori liés à la cécité et à la malvoyance et de mieux faire comprendre les difficultés vécues par les personnes handicapées visuelles.

Enfin, par ses démarches auprès des responsables politiques et sa présence dans les conseils consultatifs, la Ligue Braille veille à défendre les droits et à promouvoir l'intégration des personnes handicapées visuelles dans notre société.



Le saviez-vous ?

La Ligue Braille a été créée en 1920. Aujourd'hui, notre association aide plus de 15 000 personnes aveugles et malvoyantes dans tout le pays.

Nos services sont gratuits et n'ont qu'un but : favoriser l'autonomie, l'inclusion et l'épanouissement des personnes aveugles et malvoyantes.

C'est surtout grâce à la générosité du public que la Ligue Braille existe, la part de subsides couvrant moins de 20 % de ses besoins.

Les volontaires, un soutien précieux

Soutenus et formés par la Ligue Braille, quelque 600 volontaires se mettent au service des personnes aveugles et malvoyantes et épaulent les membres du personnel. Ils sont indispensables au bon fonctionnement de l'association et les bras supplémentaires sont toujours les bienvenus !

FONDATION POUR LES AVEUGLES

La Ligue Braille, fondation pour les aveugles, reconnue d'utilité publique, a pour missions :

- **le soutien** à l'action de l'asbl Ligue Braille,
- **l'organisation de campagnes de sensibilisation et d'information** sur le handicap visuel,
- **l'aide à la recherche scientifique** en ophtalmologie.

Chaque année, la Fondation pour les aveugles, épaulée par un comité scientifique composé des Professeurs responsables des 7 centres ophtalmologiques universitaires du pays, remet des prix afin de soutenir les travaux de jeunes chercheurs dans le domaine ophtalmologique.



Si, vous aussi, vous souhaitez contribuer au bien-être des personnes aveugles et malvoyantes, plusieurs possibilités s'offrent à vous :

- Faire un don sur le compte:
IBAN : BE11 0000 0000 4848 – BIC : BPOTBEB1
(attestation fiscale à partir de 40 €).
- Participer à notre grande Tombola annuelle.
- Faire un legs de tout ou partie de vos biens en faveur de la Fondation pour les aveugles.
- Si vous êtes dirigeant d'entreprise, votre soutien peut se concrétiser par l'insertion professionnelle d'une personne aveugle ou malvoyante ou par un sponsoring de nos actions.

Vous voulez en savoir plus ? Contactez-nous !

Rue d'Angleterre 57 – 1060 Bruxelles

T 02 533 32 11 – F 02 537 64 26

info@braille.be

www.braille.be

Cette brochure est téléchargeable en PDF et RTF
sur le site **www.braille.be**.

Aussi disponible en braille et en audio sur
demande.

Avec le soutien de la



Numéro de dépôt : D/2020/11.472/8



ligue braille ^{asbl}
une autre façon de voir la vie

Fermez les yeux un instant...

Vous êtes plongé dans le noir. Comment faire pour vous habiller, lire un livre, cuisiner, aller travailler, faire vos courses...? Lorsque l'on est aveugle ou malvoyant, tout est à apprendre ou réapprendre autrement. Cela demande du temps et de la patience, mais c'est possible! Comment? Découvrez-le dans ce rapide tour d'horizon des services proposés par la Ligue Braille.

LA LIGUE BRAILLE EST PRÉSENTE À :

Bruxelles

(siège social)

Rue d'Angleterre 57
1060 Bruxelles
T 02 533 32 11

Ath

Rue de la Station 41/2
7800 Ath
T 068 33 54 50

Charleroi

Bld Tirou 12
6000 Charleroi
T 071 32 88 22

Libramont

Av. de Bouillon 16 A
6800 Libramont
T 061 23 31 33

Liège

Rue des Guillemins 63
4000 Liège
T 04 229 33 35

Namur

Rue de la Croix-Rouge
31/7
5100 Jambes
T 081 31 21 26

Antwerpen

Frankrijklei 40
2000 Antwerpen
T 03 213 27 88

Geel

Werft 53/3
2440 Geel
T 014 58 50 68

Gent

Kortrijksesteenweg 344
9000 Gent
T 09 220 58 78

Hasselt

Leopoldplein 25/3
3500 Hasselt
T 011 21 58 88

Kortrijk

Minister Tacklaan
35/01
8500 Kortrijk
T 056 20 64 60

Leuven

Fonteinstraat
133/0001
3000 Leuven
T 016 20 37 97